

Procédure générale d'attribution et de suivi des subventions Axe « Art Citoyen »

1. Présentation de la Fondation Daniel et Nina Carasso

La Fondation Daniel et Nina Carasso (la Fondation) a été créée début 2010, en mémoire du fondateur de Danone en France et aux États-Unis, et de son épouse. Il s'agit d'une fondation familiale, totalement indépendante du groupe agroalimentaire. En soutenant des initiatives dans les domaines de l'alimentation durable et de l'art citoyen, elle a pour objectif de concourir à l'épanouissement de l'être humain et à la préservation de notre environnement.

L'Art Citoyen :

Dans le cadre de ses programmes, la Fondation Daniel et Nina Carasso souhaite soutenir les démarches qui mettent l'art au cœur des enjeux de la vie citoyenne, comme un outil de dialogue entre nous et avec le monde. Depuis toujours l'art est à la fois le miroir de nos émotions et des idées qui animent notre société. Grâce à ce rôle, il fait le lien entre l'intime et le domaine public, l'agora. Aujourd'hui, dans un contexte social marqué par des fractures, la contribution de l'art à la construction d'un projet de cohésion est plus que jamais indispensable pour préserver les libertés et favoriser l'épanouissement individuel et collectif. En permettant ainsi à chacun d'avoir accès à l'art, la Fondation encourage les initiatives pour le mieux vivre ensemble, à l'échelle d'une classe, d'un quartier, d'une commune, d'une famille, mais aussi au développement chez chaque enfant, adolescent, adulte, d'un regard critique.

En d'autres termes, la Fondation Daniel et Nina Carasso souhaite que l'art devienne un moteur de la citoyenneté avec cette quintuple finalité :

- L'art pour comprendre.
- L'art pour rapprocher.
- L'art pour confronter.
- L'art pour transmettre.
- L'art pour expérimenter.

Contact : art_citoyen@fondationcarasso.org

2. Critères de sélection des projets soutenus par la fondation

Critères généraux obligatoires (*voir détails sur le site internet*)

- Intérêt général et neutralité
- Utilité et adéquation
- Faisabilité
- Inscription dans l'environnement
- Pérennité

Critères généraux additionnels (*voir détails sur le site internet*)

Les critères suivants ne sont pas obligatoires mais sont encouragés pour tout organisme et tout projet soumis à la Fondation Daniel et Nina Carasso. L'un ou l'autre de ces critères peuvent néanmoins être rendus obligatoires dans certains objectifs et/ou programmes et/ou appel à projets.

- Expérimentation
- Diffusion d'innovation(s)
- Rôle des bénéficiaires du projet
- Passerelle franco-espagnole
- Diversité des acteurs et des compétences

Critères obligatoires propres aux appels annuels 2017

Ces critères complètent les critères généraux obligatoires :

Appel à projets 2017 – « Résonances », Ecoles de musique, écoles de citoyenneté

Les objectifs de cet appel à projets concernent à la fois les pédagogies et programmes d'enseignement innovants ainsi que l'ouverture au territoire.

Les projets éligibles devront obligatoirement renforcer :

- L'apprentissage collectif instrumental ou choral
- La mixité sociale et culturelle des élèves
- L'ouverture à d'autres langages et/ou patrimoines artistiques
- La diffusion des activités de l'établissement vers l'extérieur
- L'accompagnement des élèves dans leurs choix de parcours et de formations
- La formation des enseignants qui portent des programmes innovants
- La valorisation du rôle social de l'artiste et de son ouverture envers tous les publics

Et être conçus en lien avec les autres acteurs sur le territoire, tels que :

- L'Education Nationale
- Les institutions et associations culturelles
- Les associations d'amateurs
- Les centres sociaux, maisons de retraite, hôpitaux...
- Les artistes, formations et ensembles professionnels du territoire



fondation
daniel & nina carasso

Les candidatures qui ne répondront pas à l'ensemble de ces exigences et critères ne seront pas retenues.

Appel à projets 2017 – Composer les savoirs pour mieux comprendre les enjeux du monde contemporain

Les projets éligibles devront obligatoirement répondre aux exigences et critères suivants :

OBJECTIF 1 *Les collaborations transdisciplinaires entre artistes et scientifiques*

- Présenter la problématique soulevée par le projet et expliquer sa pertinence par rapport à la thématique de l'appel.
- Composer une équipe pluridisciplinaire et préciser les compétences réunies.
- Expliquer la méthodologie de travail et la répartition des responsabilités entre membres de l'équipe, en démontrant une réelle démarche de co-construction.
- Favoriser l'implication de la société civile (associations, organisations...).
- Mobiliser un réseau de partenaires (financiers et/ou opérationnels).
- S'engager à une forme de restitution et de diffusion publique du projet, en précisant notamment les modalités et les moyens par lesquelles elles pourront se matérialiser (édition de textes, publications numériques, expositions, production d'œuvres d'art,...).
- Soumettre un projet (ou une étape du projet) pour une durée maximale de 2 ans.
- Faire appel à plusieurs financeurs.

Dans le cadre de l'OBJECTIF 1, l'apport demandé à la Fondation Daniel et Nina Carasso ne pourra excéder 50 000 € au total.

OBJECTIF 2 *Le renforcement des enseignements et de la recherche artistiques dans les autres formations de l'enseignement supérieur*

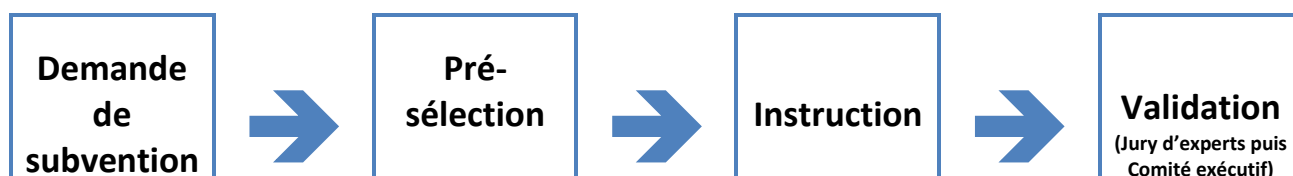
- Présenter un programme d'enseignement artistique ou un dispositif de recherche (co-working, thinktank, fablab...) et expliquer sa pertinence par rapport au contexte de l'établissement et à la thématique de l'appel.
- Préciser comment les contenus du programme s'articulent en cohérence avec le calendrier, le niveau académique et le nombre des étudiants bénéficiaires.
- Favoriser le croisement avec les autres matières enseignées.
- Soumettre un programme pour une durée maximum de 3 ans.
- Faire appel à plusieurs financeurs.

Dans le cadre de l'OBJECTIF 2, l'apport demandé à la Fondation Daniel et Nina Carasso ne pourra excéder 50 000 € par an.

Les candidatures qui ne répondent pas à l'ensemble des exigences et critères impératifs ne seront pas retenues.

3. Sélection des projets subventionnés

La sélection de projet se fait en 4 étapes : le dépôt de la demande, la pré-sélection, l’instruction, la validation.



3.1. La dépôt de la demande de subvention

La procédure de dépôt de demande de financement se trouve sur le site web (onglet « Art Citoyen / Soutien et sélection »). Toute documentation jugée utile par le porteur de projet et tout document interne cité dans la demande de subvention peuvent y être annexés.

3.2. La pré-sélection et l’instruction

Les projets soumis font d’abord l’objet d’une pré-sélection par l’équipe de la Fondation et par des experts indépendants, puis pour les projets retenus, d’une instruction par un consultant extérieur visant à évaluer la solidité de l’organisme et du projet ainsi que leurs adéquations avec les critères obligatoires de la Fondation Daniel et Nina Carasso et le cas échéant de l’appel à projets.

3.3. La sélection et la validation finale

Suite à l’instruction, les projets des Appels à projets sont soumis à un jury d’experts qui émet des recommandations auprès du Comité Exécutif de la Fondation Daniel et Nina Carasso pour validation finale. Les organismes dont les projets auront été sélectionnés sont ensuite informés par l’équipe de la Fondation, l’engagement final étant réalisé par la Fondation de France qui adresse un courrier à l’organisme.

3.4. Conditions de subvention par la FDNC

La Fondation Daniel et Nina Carasso soutient uniquement des organisations relevant de l’intérêt général au sens des articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts et des projets satisfaisant aux critères généraux obligatoires, et le cas échéant aux critères obligatoires spécifiques d’un appel à projets.

La Fondation Daniel et Nina Carasso apportera une attention particulière aux projets satisfaisant un ou plusieurs critères additionnels.

En règle générale, la Fondation souhaite cofinancer les projets qu'elle soutient à un maximum de 50% du budget total. Toutefois, elle s'autorise à porter son cofinancement au-delà pour des projets particuliers.

Pour autant que les dépenses soient justifiées par le projet, la Fondation peut financer aussi bien du matériel, des petites infrastructures, des frais de personnel, de fonctionnement, de gestion ou de renforcement structurel.

4. Suivi des projets et règles de la Fondation Daniel et Nina Carasso

Tout porteur de projet souhaitant un financement de la Fondation Daniel et Nina Carasso doit pouvoir s'engager sur les points suivants.

4.1. Calendrier de reporting

Un reporting est systématiquement demandé à chaque tranche de versement du financement. Il doit respecter le canevas de la FDNC envoyé par mail. Il comprend un rapport d'activité et un rapport financier détaillé. Les tranches de paiement sont conditionnées par la réception et la validation de ces rapports. Le calendrier de reporting et de financement est spécifiée dans la lettre d'engagement émise par la Fondation de France.

En cas de changement substantiel de stratégie, d'objectifs, d'action du projet entraînant une allocation différente du budget, le porteur de projet devra en informer la FDNC dans les meilleurs délais afin que celle-ci puisse valider ou non ces nouvelles orientations.

La FDNC se réserve le droit de visiter et/ou de faire auditer les projets subventionnés.

4.2. Calendrier de paiement

Les tranches de paiement sont généralement annuelles, voire semestrielles pour les « projets pilotes ». Leurs versements sont conditionnés à la réception et la validation des rapports d'activité. Les calendriers et modalités de paiement peuvent cependant faire l'objet d'une adaptation au cas par cas. Ils sont explicités dans la lettre d'engagement émise par la Fondation de France.

4.3. Evaluation des projets

Une évaluation d'impact, interne ou externe, est vivement recommandée mais non obligatoire. Le cas échéant, l'évaluation d'impact doit être dès la demande de subvention et faire l'objet d'une réflexion approfondie dès la conception du projet lors de la réception de la demande de financement.

4.4. Procédure de passation de marché

Pour bénéficier du financement de la Fondation, le porteur de projet s'engage à respecter les procédures d'achat suivantes :



fondation
daniel & nina carasso

- Demander 3 devis différents avant tout achat compris entre 5000 euros et 60 000 euros et choisir le fournisseur ayant le meilleur rapport qualité/prix au regard des exigences du projet.
- Effectuer un appel d'offre pour tout achat supérieur à 60 000 euros et à choisir le fournisseur ayant le meilleur rapport qualité/prix au regard des exigences du projet.

Chaque procédure d'achat devra être documentée. Ces documents peuvent être demandés à tout moment par la Fondation.

4.5. Communication

En contreparties de la subvention, l'organisme s'engage à faire figurer sur tous les documents imprimés par ses soins ou par un tiers (CD, DVD, flyers, affiches, sites internet, dossier de presse, communiqué de presse...) concernant le projet soutenu le logotype de la FDNC qui sera fourni à cet effet ou, à défaut si le support ne s'y prête pas, la mention « avec le soutien de la Fondation Daniel et Nina Carasso » ou « projet soutenu par la Fondation Daniel et Nina Carasso ». Le logotype fourni ne devra en aucun cas être modifié. L'utilisation de ce logotype est liée à la durée de l'action, l'organisme ne pourra l'utiliser au-delà de cette durée ou jusqu'à l'utilisation complète des financements en cas de dépassement. L'organisme ne pourra utiliser ce logotype pour une autre action que celle liées au projet.

Une copie des différents supports où est mentionnée la Fondation Daniel et Nina Carasso (logotype ou texte) devra être adressée à la Fondation.

La Fondation Daniel et Nina Carasso se réserve également le droit de mettre en avant sa contribution au développement du projet, par une visibilité et/ou une implication accrue dans certaines actions choisies en concertation avec les responsables du projet (ex : présence de kakémonos à une conférence, prise de parole, mise à disposition de son réseau d'experts, etc.).

Par ailleurs, l'organisme s'engage à fournir à la Fondation Daniel et Nina Carasso tous les documents (textes, photos, vidéos, musiques, etc.), libres de droits, permettant d'assurer la promotion du projet à destination de supports de communication suivants :

- Supports de communication internes et externes de la Fondation Daniel et Nina Carasso.
- Événements organisés par la Fondation Daniel et Nina Carasso.